

<https://www.pressegauche.org/Pas-d-entente-de-principe-au-Parc-Jean-Drapeau-75-des-salaries-toujours>



**Pas d'entente de principe au
Parc Jean-Drapeau : 75% des
salariés toujours victimes de
discrimination salariale (SCFP)**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 10 mai 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 10 mai 2019 - Il n'y a pas d'entente de principe entre les cols bleus du Parc Jean-Drapeau et le syndicat des cols bleus qui ont voté des moyens de pressions pouvant aller jusqu'à la grève le 2 mai dernier. Les parties négociait toujours jusqu'au 8 mai quand la partie patronale a annoncé qu'elle voulait faire une offre finale et globale.

« Nous avons accepté de présenter leur offre en assemblée générale. L'avis du Comité de négociations, clairement exprimé à la Société du Parc Jean-Drapeau est qu'il y a encore un point crucial en litige qui n'a pas été réglé par l'offre finale. Malgré cela, nous allons consulter nos membres. Dans les relations de travail, nous n'appelons pas cela une entente de principe. C'est les salariés qui doivent décider si oui ou non ils acceptent l'offre sur la table », d'expliquer le conseiller syndical, Daniel Morin.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Parc Jean-Drapeau espère lors de cette ronde de négociations corriger une discrimination salariale et éliminer une disparité de traitement que subissent 75% des salariés.

Les cols bleus du Parc Jean-Drapeau sont membres du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301). Comptant près de 118 500 membres au Québec, le SCFP représente environ 70 % de l'ensemble des employés municipaux au Québec, soit 34 257 membres. Le SCFP est de plus présent dans les secteurs suivants : les affaires sociales, les communications, l'éducation, les universités, l'énergie, les sociétés d'État et organismes publics, les transports aérien et terrestre, le secteur mixte ainsi que le transport maritime. Il est le plus grand syndicat affilié à la FTQ.